

[Traduction]

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, c'est avec un très vif plaisir que je saisis cette occasion de parler d'un sujet qui me tient à cœur depuis de nombreuses années, bien avant que j'entre à la Chambre des communes, pendant les années où j'ai appris l'importance et la puissance de l'électronique moderne, de la radio et de la télévision.

Pendant le congé de Noël, j'ai prononcé des discours devant mes mandants et au cours d'entretiens que j'ai eus avec mes collègues, il y a cinq ou six mois, j'ai tenté de faire valoir que si le Canada et le Parlement canadien doivent, aujourd'hui, faire face à une crise dont l'enjeu est la survie de la nation, à des dilemmes très réels, tels une inflation qui s'accompagne d'un chômage croissant, que, la vraie crise en est une, en fin de compte, de communication: les Canadiens d'un coin de notre mosaïque n'ont aucune idée de ce que sont les Canadiens des autres coins du pays.

L'expression «unité nationale» n'est pas un argument fallacieux, un slogan politique ou un instrument de propagande. C'est le fondement sur lequel notre pays a été construit il y a plus de 100 ans. C'est le fondement sur lequel nous devons reconstruire l'avenir de notre pays. Il s'agit d'une rupture des communications qui fait que les disparités régionales—les besoins, les différences, les langues et l'histoire de diverses parties du Canada—sont méconnues des autres parties du pays. C'est cette rupture des communications qui a donné lieu à la crise actuelle.

L'essence même de ces problèmes fait l'objet de discussion depuis le début ici même au Parlement. C'est à la Chambre des communes que ces problèmes ont convergé et c'est là qu'on a essayé de les corriger. C'est ici que nous discutons et que nous sommes mis au courant des problèmes qui se posent à nos collègues des autres régions du pays. C'est ici que j'entends parler du blé des Prairies, des problèmes des pêcheurs de fond des Maritimes, des ambitions et des désirs des habitants du Yukon et des problèmes causés dans le Nord de l'Ontario par la pollution des cours d'eau. En fait, c'est ici que j'apprends que les habitants de Vancouver, de Montréal, de Halifax, de Regina et de Winnipeg peuvent souffrir des mêmes problèmes que mes propres commettants à Toronto.

Le Parlement est le point de convergence où nous députés, en tant que représentant élus, apprenons à comprendre les autres régions du pays. En qualité de députés, il nous faut apprendre à faire des compromis, à travailler conjointement pour mettre au point des solutions acceptables par tous, bien qu'elles ne visent à chaque fois qu'une partie de la population. C'est pour cela que le débat actuel a une si grande importance. L'introduction de la télévision et de la radio à la Chambre des communes n'est, je l'espère, que la première mesure d'une stratégie qui nous permettra à long terme de briser le mur qui nous sépare du public canadien et qui l'empêche d'apprécier à sa juste valeur notre merveilleux pays.

En général, le public canadien ne connaît pas les lois qui gouvernent le Canada. Il est même bien loin de comprendre quelles lois le Parlement s'appête à modifier. Il ne sait pas ce qui est proposé dans les projets de loi qui vont peut-être à l'encontre de ses désirs. Il ne sait pas non plus quelles lacunes l'opposition dénonce dans les mesures proposées par le gouvernement. Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, le gouvernement du

Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

Canada, en présentant son programme, constate avec regret que le grand public n'apprécie pas la qualité ou le bien-fondé de ce programme et, par contre, ce même public est incapable de juger si ce programme comporte des erreurs graves.

● (1650)

Une des choses que bien des députés craignent par-dessus tout en faisant entrer la télévision à la Chambre des communes, c'est ce que pensera le spectateur. Ils craignent qu'on ne passe, tant du côté du gouvernement que dans l'opposition, pour des paresseux, des indifférents, des gens superficiels, des individus qui ne savent pas se dégager de leurs petits intérêts, qui n'ont pas la force voulue pour représenter la région qui les a élus.

Monsieur l'Orateur, nous sommes imparfaits: je le reconnais, certes, et je pense que la plupart des députés le reconnaîtront également. Toutefois, pour en finir avec cette sorte de cynisme, de malentendu, il n'y a rien de plus important que de permettre au grand public canadien de voir ce qui se passe réellement à la Chambre et d'apprendre jusqu'à quel point les Canadiens sont différents les uns des autres, quelles sont les multiples facettes de notre pays, combien il est difficile de le gouverner et combien il est difficile pour les parlementaires de tenter de résoudre les problèmes qui se posent au Parlement, en raison de notre diversité nationale.

Lorsque j'ai abordé ce sujet à la conférence de l'Association des parlementaires du Commonwealth à Québec en 1973 et à Toronto pendant l'été 1974, j'ai illustré le système par l'une de mes images favorites. Ce n'est qu'un exemple, mais c'en est un que je connais particulièrement bien, à cause de mon expérience comme journaliste pour les media électroniques. J'ai dit que chaque jour, pendant la période des questions, l'histoire était réécrite au moins deux fois avant d'atteindre le public canadien.

Les journalistes de la presse tant écrite qu'électronique, assis à la tribune, notent et enregistrent fiévreusement les questions et les critiques des députés de l'opposition, ainsi que les réponses des représentants du gouvernement. Puis, ils courent tout aussi fiévreusement dans la mêlée à la sortie de la Chambre, où ils reprennent les mêmes questions, après que les ministres du cabinet ont pu s'enquérir auprès de leurs assistants, modifier leurs réponses et arranger le tableau, et que certains députés de l'opposition ont pu saisir l'idée ou la critique formulée par l'autre parti d'opposition et l'arranger à leur manière. Lorsqu'ils ont fini d'interviewer les ministres dans la mêlée, les journalistes de la presse écrite, avec toutes les notes qu'ils ont déjà prises, reviennent vers ceux qu'ils viennent d'interroger ou d'entendre, et récrivent leur article une autre fois.

Monsieur l'Orateur, rien ne saurait être plus fondamental que de permettre aux Canadiens de voir exactement ce qui se passe, de juger favorablement ou défavorablement les talents et les moyens tant des ministériels que des oppositionnels. Que les Canadiens jugent par eux-mêmes de ce qui se passe au Parlement à l'heure actuelle, sans avoir à s'en remettre au compte rendu d'autrui. Le droit de la presse écrite ou électronique d'obtenir des entrevues, de demander des précisions et de mettre en doute ce qui s'est dit n'en sera pas supprimé pour autant. En fait, la population pourra enfin comprendre ce qui fait le Canada, et se rendre compte de diversité des intérêts et des besoins des différentes régions.